

# COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

*Pour de plus amples détails, veuillez communiquer avec les personnes-ressources ci-dessous :*

June Yee  
Chef des communications d'entreprise  
416 943-6921  
[jyee@iiroc.ca](mailto:jyee@iiroc.ca)

Karen Archer  
Chef des relations avec les médias  
416 865-3046  
[karcher@iiroc.ca](mailto:karcher@iiroc.ca)

---

*Novembre est le Mois de la littératie financière*

## **L'OCRCVM et l'ACFC diffusent de nouvelles vidéos pour aider les Canadiens à améliorer leurs connaissances financières et leur bien-être financier**

**Le 17 novembre 2016 (Toronto, Ontario)** – L'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM), en partenariat avec la chef du développement de la littératie financière du Canada, Jane Rooney, et l'Agence de consommation en matière financière du Canada (ACFC) ont lancé aujourd'hui, dans le cadre du Mois de la littératie financière, [une série de quatre vidéos](#) pour aider les Canadiens à améliorer leurs connaissances financières et leur bien-être financier.

« En tant qu'organisme pancanadien, l'OCRCVM est heureux de s'associer à la chef du développement de la littératie financière du Canada pour fournir des conseils et des outils pratiques aux Canadiens afin qu'ils puissent prendre des décisions mieux informées en matière de placement », a déclaré Luce Becker, vice-présidente aux affaires publiques et aux services de formation des membres de l'OCRCVM.

Les vidéos présentent une conversation entre M<sup>mes</sup> Rooney et Becker sur les différentes façons d'aider les Canadiens à améliorer leurs connaissances financières et à accéder à des outils pratiques, tels que la [Base de données canadienne sur la littératie financière](#) de l'ACFC et le rapport [Info-conseiller](#) de l'OCRCVM.

« Nous avons élaboré un certain nombre d'outils et de ressources, dont des bulletins à l'intention des investisseurs et une solide base de données, que nous encourageons les Canadiens à consulter pour vérifier les compétences des conseillers en placement qui gèrent leur argent et pour comprendre comment ils sont protégés lorsqu'ils traitent avec une société réglementée par l'OCRCVM », a ajouté M<sup>me</sup> Becker.

« Notre Base de données canadienne sur la littératie financière, qui renferme plus de 1 200 ressources, est un guichet unique où l'on peut trouver des outils, des calculatrices, des articles ainsi qu'une liste d'événements, a déclaré M<sup>me</sup> Rooney. Elle contient des conseils et des renseignements provenant de divers organismes du Canada, dont [l'ACFC](#), et portant sur une grande variété de sujets, comme les budgets et l'épargne, la gestion financière, les impôts et les assurances. » M<sup>me</sup> Rooney fournit aussi quelques conseils à l'intention des conseillers en placement et de leurs employeurs sur les façons d'aider leurs clients à améliorer leurs connaissances financières.

« Les professionnels peuvent aider leurs clients à acquérir la confiance qu'il leur faut pour prendre le contrôle de leurs finances en leur expliquant les choses en termes simples, par exemple, et en les encourageant à poser des questions, soutient M<sup>me</sup> Rooney. Ils peuvent également donner à leurs clients l'accès à des renseignements neutres, à des outils et à des ressources qui leur permettront d'approfondir leurs connaissances. »

Les nouvelles vidéos sont accessibles sur les sites Internet de l'OCRCVM et de l'ACFC. Elles peuvent également être utiles aux conseillers en placement aux fins de leurs discussions avec les clients.

L'OCRCVM participera aussi à un certain nombre d'initiatives dans le cadre du Mois de la littératie financière, dont l'assemblée par téléconférence (*Teletownhall*) organisée par le Bureau des investisseurs de la CVMO. Le mercredi 23 novembre à 18 h 30, M<sup>me</sup> Becker se joindra à des membres du personnel de la CVMO et à d'autres invités pour fournir de l'information et répondre à des questions. Nous encourageons les investisseurs à [s'inscrire](#) à cette téléconférence (présentée en anglais).

En décembre, des employés de l'OCRCVM iront passer une journée dans des classes de 8<sup>e</sup> année de la grande région métropolitaine de Toronto pour enseigner aux élèves le programme *L'économie pour le succès* de [Jeunes Entreprises](#). Pour la cinquième année de suite, les employés partageront ainsi leurs connaissances et leur expérience afin d'aider les jeunes à acquérir des aptitudes de base en finances, comme l'établissement d'un budget, d'un plan d'épargne et d'un plan financier.

Les investisseurs peuvent également consulter, en ligne, le [centre des ressources à l'intention des investisseurs de l'OCRCVM](#), qui renferme une série complète de ressources et d'outils éducatifs, dont des brochures et des listes de questions importantes à poser à un conseiller.

\*\*\*

L'OCRCVM est l'organisme d'autoréglementation national qui surveille l'ensemble des courtiers en placement et l'ensemble des opérations que ceux-ci effectuent sur les marchés de titres de capitaux propres et les marchés de titres de créance au Canada. L'OCRCVM établit des normes élevées en matière de réglementation et de commerce des valeurs mobilières, assure la protection des investisseurs et renforce l'intégrité des marchés tout en favorisant des marchés financiers sains au Canada. L'OCRCVM s'acquitte de ses responsabilités de réglementation en établissant des règles régissant la compétence, les activités et la conduite financière des sociétés membres et de leurs employés inscrits et en assurant leur mise en application. Il établit des règles d'intégrité du marché régissant les opérations effectuées sur les marchés des titres de capitaux propres canadiens et en assure la mise en application.